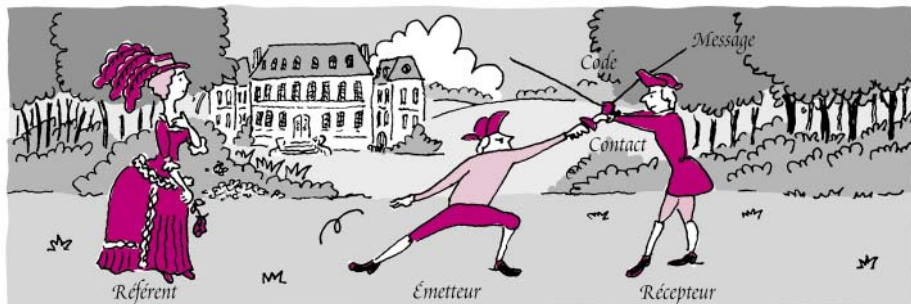




Convaincre, persuader, délibérer

les formes de l'essai, du dialogue et de l'apologue



LE COURS

► Ce que vous devez savoir

« Il s'agit de réfléchir aux différentes formes de l'argumentation (directe ou indirecte) afin de développer la maîtrise de la comparaison entre plusieurs opinions pour constituer la sienne propre. »

Extrait du *Bulletin officiel*, 12 juillet 2001.

► Explication

... L'essai, le dialogue, l'apologue sont trois formes que peut emprunter le discours argumentatif selon que l'on choisisse l'argumentation directe ou l'argumentation indirecte. Le premier enjeu de votre travail sera de distinguer ces trois formes et d'en apprécier les différentes réalisations, chacune de ces formes se déclinant de diverses façons.

... Convaincre, persuader, délibérer sont trois modes d'argumentation. Il vous faudra d'abord les définir, c'est-à-dire les distinguer les uns des autres, puis voir en quoi ils peuvent se compléter pour une argumentation efficace.

... Enfin, on vous demande aussi d'agir par vous-même : savoir apprécier une argumentation afin d'y trouver votre propre place. Le but de cet objet d'étude est donc double : comprendre et faire !



Consultez
aussi
le chapitre en ligne

Question
de forme

Question
de mode

... Et vous ?

Les bases de l'argumentation

On ne parle pas toujours directement. Certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle *jamais* directement ; que « Il fait chaud ici » ne signifie jamais qu'il fait chaud ici mais, c'est selon, « Ouvre la fenêtre », « Ferme le radiateur », « Est-ce que je peux tomber la veste ? », « Il fait frais ailleurs », « Je n'ai rien de plus intéressant à dire », etc.

C. Kerbrat-Orecchioni, *L'Implicite*, 1986.

► L'argumentation suppose le langage, un émetteur et un récepteur, mais, vous le voyez, parler et communiquer ne sont pas des actes si simples que cela puisque l'énoncé qui semble le plus anodin du monde, le constat du temps qu'il fait, peut donner lieu à des interprétations si diverses. Qu'en sera-t-il alors de l'argumentation ? On ne peut donc se contenter de définir l'argumentation par l'exposition du déroulement du schéma argumentatif et de l'étude d'une stratégie argumentative. Il faut rappeler d'abord quelques données.

■ Le schéma de la communication et les fonctions du langage

Pour un récepteur

... Le schéma de la communication permet de prendre en compte les six instances en œuvre dans toute communication.

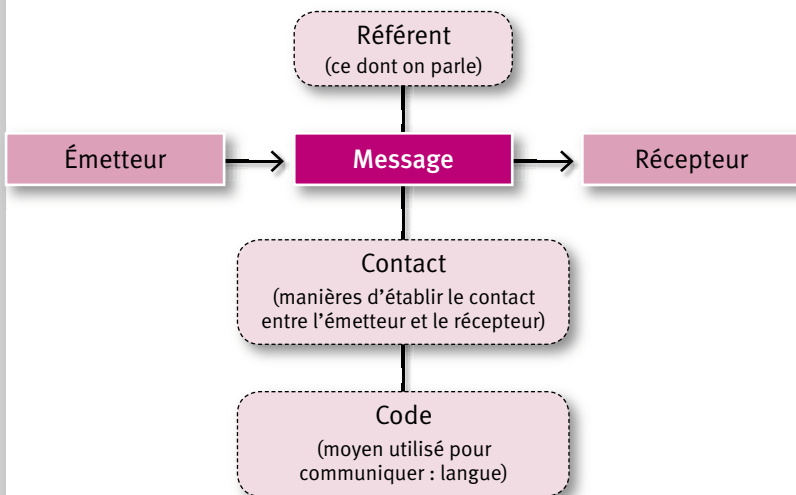


 Schéma en ligne

▶ À partir du schéma de la communication, on attribue (depuis les analyses du linguiste Jakobson) six fonctions au langage selon que l'accent est mis sur telle ou telle instance. Quand l'accent est mis sur le récepteur, on parle de fonction conative. L'argumentation relève principalement de cette fonction puisqu'il s'agit de tout mettre en œuvre pour agir sur le destinataire et l'amener à se ranger à la thèse de l'émetteur, c'est-à-dire de l'argumentateur. La réussite d'une argumentation se jugera à l'adhésion du destinataire.

Dans les textes que vous étudiez, le destinataire peut être présent et participer à l'argumentation : c'est le cas du dialogue. L'argumentation peut lui être destinée sans qu'il puisse interagir. C'est le cas du discours et de tout texte qui prend en compte explicitement un récepteur clairement identifié (apostrophes, impératifs, pronoms personnels de seconde personne...), ou plus vaguement (utilisation du pronom indéfini « on » à valeur inclusive, et du pronom « nous »). Le destinataire est alors le lecteur. Mais il est parfois absent : c'est le cas des dissertations, par exemple.

■ Polyphonie et dialogisme

On n'argumente jamais seul

→ Une argumentation fait toujours entendre plusieurs voix (polyphonie). En effet, même quand il y a absence totale des marques d'un destinataire, on peut dire que l'argumentateur n'est jamais seul dans la mesure où argumenter, c'est se situer, soi, personnellement, dans un débat déjà ouvert ; c'est prendre position par rapport à d'autres thèses déjà énoncées, évaluer les argumentations, et les arguments.

Utiliser le dialogisme

→ Quand l'auteur joue avec ces diverses voix, qu'il énonce et répond aux diverses thèses qu'il réfute, on parle de dimension dialogique ou de dialogisme. Ainsi, Diderot pour dénoncer l'esclavage, dans la *Contribution à l'Histoire des deux Indes de l'abbé Raynal (1780)*, fait entendre deux voix, celle d'un « on » qui reprend les arguments habituels des défenseurs de l'esclavage et celle d'un « je » qui contre-argumente.

Mais, dit-on, dans toutes les régions ou dans tous les siècles, l'esclavage s'est plus ou moins généralement établi.

Je le veux : mais qu'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges ? Est-ce aux usages du temps ou à sa conscience qu'il faut en appeler ? Est-ce l'intérêt, l'aveuglement, la barbarie ou la raison et la justice qu'il faut écouter ? Si l'universalité d'une pratique en prouvait l'innocence, l'apo-

logie des usurpations, des conquêtes, de toutes les sortes d'oppressions serait achevée.

Diderot, *Contribution à l'Histoire des deux Indes de l'abbé Raynal*, 1780.

► Il est, dans ce cas, fondamental d'étudier attentivement l'énonciation, afin de ne pas se tromper dans l'attribution des propos.

■ Valeurs, croyances, implicite, présupposés

✚ Arguer, c'est aussi s'inscrire dans un système de valeurs autour desquelles l'auteur construit son argumentation, et dans un monde de croyances qui constitue le socle de sa réflexion. Le système de valeurs est souvent explicité par l'utilisation d'un lexique évaluatif. Quant au monde de croyances, c'est souvent au lecteur de le déceler en analysant l'implicite et les présupposés de tel ou tel énoncé : l'énoncé « Pierre a arrêté de fumer » pose que Pierre ne fume plus, il présuppose qu'il fumait auparavant, et implicitement il peut suggérer qu'il faudrait en faire autant. L'énoncé « Pierre, lui, a arrêté de fumer », devient déjà un reproche et sous-entend : « Mais pas toi, et tu ferais bien d'en faire autant. »

► Vous voyez à quel point vos analyses des textes argumentatifs doivent être fines ! N'omettez aucun détail.

Entendre ce qui n'est pas dit



1 Quels sont les différents genres de l'argumentation ?

[...] et il s'épargna la peine de composer un long traité sur le beau.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Beau, beauté », 1764.

► Comment s'épargner la peine de composer un long traité ? Voltaire, dans cette brève réflexion qui clôt un article de son dictionnaire, oppose deux types d'argumentation : l'argumentation directe, le long traité qui semble connoté par l'ennui (à écrire et à lire), et une autre indirecte qui serait du côté de la brièveté et du plaisir (de l'auteur et du lecteur). Faut-il écrire un essai, un dialogue, ou un apologue ?

■ L'essai

Ce sont ici mes humeurs et mes opinions ; je les donne pour ce qui est en ma croyance, non pour ce qui est à croire ; je ne vise ici qu'à découvrir moi-même qui serais autre demain si un nouvel apprentissage me changeait...

Montaigne, *Essais*, 1580.

Une définition
de l'essai

→ L'essai fait partie des cinq genres littéraires que l'on vous apprend à différencier en seconde : il est défini comme texte d'idées. En effet, il ne s'agit pas de construire un monde fictif, qu'il soit sous forme de récit ou de pièce de théâtre, mais de réfléchir à des thèmes divers en utilisant la prose. La réflexion est personnelle, c'est-à-dire qu'elle est un « je » qui s'exprime, que l'auteur choisisse une énonciation à la première personne ou qu'il s'efface derrière l'emploi des pronoms « nous » ou « on ».

... un peu trop
générale

→ Dans l'étude de l'argumentation que l'on mène en classe de première, on a tendance à considérer que tout ce qui n'est ni dialogue ni apologue appartient à l'essai, puisque, dans ce cas, l'argumentation est menée directement, sans aucun truchement. L'essai est alors donné comme l'exemple même du texte argumentatif et on y cherche et retrouve l'arsenal habituel de cette forme de discours : thèse(s), arguments, exemples, connecteurs logiques (voir p. 187). C'est en effet pratique, mais un peu réducteur, et les choses sont malheureusement plus compliquées que cela.

L'essai selon
Montaigne

→ C'est Montaigne qui le premier emploie ce terme pour intituler ses écrits. Ses *Essais* (dont la rédaction et les diverses rééditions s'étalent sur une vingtaine d'années, de 1572 à 1592) sont constitués de trois livres, composés respectivement de cinquante-sept, trente-sept et treize chapitres qui se donnent, chacun, un thème de réflexion. Une écriture très personnelle et apparemment sans souci de remise en ordre est revendiquée par l'auteur : « Mes fantaisies se suivent, mais parfois c'est de loin, et se regardent mais d'une vue oblique. »

S'essayer

→ Pour caractériser le genre de l'essai tel qu'il est pratiqué par Montaigne, il faut être attentif au sens du mot lui-même : c'est une « tentative », qui ne se donne pas pour aboutie, qui revendique en quelque sorte un caractère non fini, et qui rend compte de l'état actuel d'une pensée que le lecteur est invité à suivre dans ses détours et ses méandres : les différentes définitions de son travail que nous propose Montaigne sont claires sur ces points.

L'essai
de type plus
argumentatif

→ On peut ainsi opposer l'essai selon Montaigne au « traité » et à la dissertation qui, eux, proposent une réflexion exhaustive et organisée, en vue de démontrer une thèse ; malgré ces différences, ces deux formes sont regroupées elles aussi sous le nom d'essai. Lettre, critique, pamphlet, tout texte développant une argumentation sans passer par la fiction et qui ne peut être classé dans les quatre genres littéraires que vous connaissez est ainsi placé sous cette même étiquette.

► Il est donc relativement difficile de donner une définition de l'essai, d'abord parce que, par nature même, l'essai se veut insaisissable, qu'il peut être long ou très bref, que le « je » peut être très présent (il peut constituer la matière même de l'essai) ou être plus discret, qu'il peut emprunter un registre, un ton plus ou moins sérieux, etc. Ensuite, parce qu'on regroupe sous un même terme générique des formes assez différentes même si elles ont en commun d'utiliser le discours argumentatif. Vous pouvez donc, en effet, opposer l'essai au dialogue et à l'apologue, mais n'en faites pas pour autant et exclusivement une forme sérieuse, scientifique, ou relevant d'une argumentation rigoureuse.

■ Le dialogue

Vois-tu ce n'est pas toi qui est visé, je voudrais qu'elle [la conversation] progresse de façon à rendre parfaitement évident pour nous ce dont elle traite.

Platon, *Gorgias*, 390-385 av. J.-C., 453-b.

Vois-tu, je le répète, si je pose des questions, c'est pour que notre conversation puisse se développer de façon cohérente, pas du tout pour te mettre en cause.

Platon, *Gorgias*, 390-385 av. J.-C., 454-c.

Converser

► Le dialogue, comme forme littéraire, est construit sur le modèle de la conversation, et met en présence deux (ou plus de deux) personnages. Dans le cadre de notre objet d'étude, nous nous intéressons au dialogue d'idées, lieu d'un échange, d'un débat. On distingue différents types de dialogue.

Le dialogue philosophique

Enseigner

✚ Le dialogue philosophique a une visée essentiellement didactique. Socrate (V^e siècle avant J.C.) refuse les longues démonstrations et pratique le dialogue pour enseigner à ses élèves : le jeu de questions et de réponses entre le maître et le disciple conduit ce dernier à avancer vers la vérité, à la trouver et l'énoncer par lui-même. C'est ce que Socrate appelle la « maïeutique », ce qui signifie « accouchement ».

Une forme à succès

✚ Au XVIII^e siècle, le dialogue philosophique, sous le nom de dialogue ou d'« entretien », devient une forme littéraire très exploitée par les écrivains des Lumières : Fontenelle écrit le *Dialogue des morts* (1683) et les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686). Diderot en écrit de nombreux : par exemple, *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de****, *Entretien avec Dorval sur le Fils naturel*. Voltaire et Rousseau font de même.

⋯ Plusieus raisons expliquent cet engouement : le goût de la conversation et la mode des salons littéraires où l'on expose les idées nouvelles et où l'on en débat ; le souci d'instruire en plaisant et de rendre plus facile d'accès des idées, ou des informations, parfois difficiles. Le dialogue sert donc la vulgarisation et la transmission des savoirs.

Exposer

⋯ Ce type de dialogue suppose deux interlocuteurs de bonne foi, qui font progresser la conversation de manière à exposer dans son entier le problème posé. Il ne s'agit donc pas de polémique comme le rappelle Socrate dans les citations ci-dessus, mais d'un dialogue dialectique (les interrogations réciproques conduisent à trouver une solution) ou didactique (un maître transmet un savoir). Les personnages peuvent être réels ou fictifs, mais le dialogue ne retranscrit pas obligatoirement une discussion qui s'est effectivement déroulée : il est un outil d'exposition. Le dialogue philosophique peut emprunter la forme romanesque ou la forme théâtrale, ou encore mêler les deux formes.

Le dialogue théâtral et le dialogue romanesque

Débattre

⋯ Si le dialogue théâtral et le dialogue romanesque sont identifiables par leur forme (insertion dans un récit pour l'un, didascalies et réparties pour l'autre), leurs fonctions sont plus diverses que celle du dialogue philosophique, puisqu'ils peuvent être le lieu non seulement d'une démonstration mais aussi de débats, de réfutations, d'oppositions. Le dialogue permet d'opposer des avis contradictoires : la célèbre discussion des *Femmes savantes* oppose deux sœurs aux avis antagonistes sur le thème du mariage. Il est évident que l'histoire de la littérature et des idées couvre une multitude de dialogues d'idées aux thèmes et formes variés dont il est impossible de rendre compte ici.

Qui dit quoi ?

⋯ Pour étudier ces types de dialogues, il faut bien repérer le thème, les diverses thèses en présence, et comparer l'argumentation de chacun des interlocuteurs. Il faut aussi identifier le registre et le type de dialogue (dialectique, didactique, polémique par exemple).

Et comment ?

⋯ Pour étudier le dialogue romanesque, il faut être, en plus, attentif à la manière dont sont rapportées les paroles : si le dialogue privilégie le discours direct, il n'en reste pas moins qu'un jeu peut s'instaurer entre les différentes modalités du discours : l'alternance entre discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours narrativisé doit alors être étudiée. Il ne faut

pas oublier que le roman épistolaire relève prioritairement de la forme du dialogue (voir p. 146).

■ L'apologue

Un loup, voyant un agneau qui buvait à une rivière, voulut alléguer un prétexte spécieux pour le dévorer. C'est pourquoi, bien qu'il fût lui-même en amont, il l'accusa de troubler l'eau et de l'empêcher de boire. L'agneau répondit qu'il ne buvait que du bout des lèvres, et que d'ailleurs, étant à l'aval, il ne pouvait troubler l'eau à l'amont. Le loup, ayant manqué son effet, reprit : « Mais l'an passé tu as insulté mon père. - Je n'étais pas même né à cette époque », répondit l'agneau. Alors le loup reprit : « Quelle que soit ta facilité à te justifier, je ne t'en mangerai pas moins. » Cette fable montre qu'auprès des gens décidés à faire le mal la plus juste défense reste sans effet.

Ésope, *Fables*, VI^e siècle av. J.-C.

« Ouvrage qui dit plus qu'il ne semble dire. »

Voltaire,
Zadig, 1747

► L'apologue est défini comme un court récit à visée argumentative. Le récit s'organise autour d'animaux, de végétaux, ou d'hommes. Il a sa propre cohérence et peut être lu au premier degré comme un quelconque récit, mais il a un sens second que le lecteur doit déchiffrer. Ce sens est souvent d'ordre moral : l'apologue a donc une visée didactique. La figure de l'allégorie est reconnaissable quand une notion abstraite est représentée sous une forme concrète. Il existe différents types d'apologues.

La fable

⋯ Dans le plus connu est la fable dont La Fontaine donne la définition dans la préface de son premier recueil : « L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le Corps, l'autre l'Âme. Le Corps est la Fable ; l'Âme, la Moralité. » Le mot « fable » est employé ici dans son sens premier : récit. En termes d'argumentation, on analyse le récit (ou fable proprement dit) comme un exemple argumentatif et la moralité comme la thèse.

⋯ Dans cette même préface, le fabuliste écrit une petite histoire de la fable : « Du temps d'Ésope la fable était contée simplement ; la moralité séparée et toujours en suite. Phèdre est venu, qui ne s'est pas assujéti à cet ordre : il embellit la Narration, et transporte quelquefois la Moralité de la fin au commencement. »

⋯ La Fontaine reprend souvent les fables, très courtes et en prose, du grec Ésope (VI^e siècle avant J.-C.), ainsi que celles du

L'avis de
La Fontaine

Ses
prédécesseurs

Plaire et
instruire

poète latin Phèdre (environ 15-50 av. J.-C.) qui en « embellit la narration » par le choix de la poésie. La Fontaine choisit lui aussi le vers et veut rendre les fables plus plaisantes sans pour autant (et même au contraire !) leur enlever leur caractère didactique. Il applique ainsi le principe que le XVII^e siècle reprend au poète latin Horace, *placere et docere* (plaire et instruire). Il prend les mêmes libertés que Phèdre quant à la place de la moralité et l'omet parfois quand elle va de soi, ou quand elle nuit à l'harmonie du texte. Dans son second recueil, il s'inspire aussi des fables du sage indien Pilpay.

La fable d'aujourd'hui

→ Au XX^e siècle certains auteurs (Anouilh et Queneau par exemple) s'amuse à la réécriture des fables.

La parabole

Dire le sacré

→ Dans l'Évangile, le Christ délivre son enseignement en passant par des paraboles, récits qui mettent en scène des faits du quotidien mais dont le sens est allégorique. La Fontaine, dans sa préface, rappelle que la parabole est liée au sacré mais, qu'à cette différence près, elle est très proche de l'apologue : « La parabole est-elle autre chose que l'Apologue, c'est-à-dire un exemple fabuleux, et qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet, qu'il est plus commun et plus familier ? » La Fontaine précise bien sûr en même temps sa définition de l'apologue, c'est-à-dire, en ce qui le concerne, de la fable.

L'exemplum

Édifier

→ L'*exemplum* est un petit récit utilisé, au Moyen Âge, par les prêtres et les prédicateurs pour illustrer leurs sermons. Les personnages en sont des animaux. Les *exempla* (pluriel d'*exemplum*) peuvent aussi rapporter les paroles et gestes de personnages célèbres.

Le conte philosophique

Des histoires pour les enfants ?

→ Les contes pour enfants ont souvent une portée morale qui indiquent comment se comporter (morale pratique) : *Le Petit Chaperon rouge* rappelle aux enfants qu'il ne vaut mieux pas parler aux inconnus. Nombre de contes, *Cendrillon*, *Les Fées*, *la Belle et la Bête* montrent (devrait-on dire démontrent ?) que la vraie vertu est dans la simplicité et l'amour vrai, que la vraie beauté est dans le cœur et non dans l'apparence (*Riquet à la houppe*) et, faute de tous se les rappeler, vos parents vous en ont peut-être raconté de leur propre invention, qui avaient tous

un petit aspect moral : il faut faire, penser, ceci ; il ne faut pas faire, penser, cela ! Les contes sont en général assez courts et présentent des personnages suffisamment simples pour que le lecteur décèle tout de suite leur sens. C'est à partir du conte, parce que justement il est simplificateur, qu'on a établi ce que vous connaissez peut-être sous le nom de schéma actanciel : un héros part à la conquête d'un objet ; dans cette quête il rencontre des adjouvants et des opposants. Souvent sa quête prend son départ dans la demande du roi (le destinataire) qui le récompense en cas de succès (il devient le destinataire). Le conte, récit en raccourci, est idéal pour mettre en valeur le schéma narratif. Son registre est le merveilleux.

Des histoires pour les grands ?

✚ Le conte philosophique est associé au nom de Voltaire. Il semble indispensable, pour bien comprendre notre objet d'étude, d'avoir lu au moins un de ses contes, que ce soit *Candide*, *Zadig*, ou *L'Ingénu*, par exemple. Vous y retrouverez toutes les caractéristiques du conte, souvent tournées en dérision d'ailleurs. Mais loin de se contenter d'illustrer une situation du quotidien ou un aspect de la vie individuelle et sociale, le conte philosophique a d'autres ambitions : il développe, en passant par le récit, des idées qui pourraient aussi bien faire l'objet d'un essai philosophique. *Candide* propose une réflexion sur l'optimisme et constitue en fait une sorte de réponse au philosophe Leibniz. De plus, la trame narrative est prétexte à passer en revue les grands thèmes sur lesquels porte la réflexion des philosophes des Lumières : fanatisme, intolérance, monarchie, esclavage, religion....

Un apologue

✚ Le conte philosophique est donc un apologue dans le sens où il s'agit bien d'un court récit à valeur argumentative, mais il s'en distingue aussi dans la mesure où son but n'est pas toujours de délivrer une moralité. Il est vrai que *Candide* se termine par une moralité, « il faut cultiver notre jardin », mais cette moralité est encore une métaphore qui demande à être réinterprétée.

Un monde à part

L'utopie

✚ On reconnaît le nom grec *topos* qui signifie « lieu ». Le préfixe « u » peut renvoyer à deux préfixes grecs : le préfixe privatif *ou*, dans ce cas « utopie » désigne un non-lieu, ou le préfixe *eu* et, dans ce cas, le mot désigne un lieu heureux. L'association des deux sens permet de définir ainsi l'utopie comme un monde idéal et heureux dans un non-lieu, c'est-à-dire qui ne saurait exister. L'utopie est un récit qui suit des règles précises. Son

action se situe dans un lieu clos sur lui-même et isolé du monde, souvent une île ou un lieu inaccessible (les montagnes où se cache l'Eldorado de *Candide*). Cette clôture du lieu permet de mettre en scène un monde autonome qui, privé du contact avec notre monde, a développé sa propre organisation, ses propres valeurs et ses propres règles. L'utopie donne donc à voir un monde miniature, comme dans une bulle, qui mime le monde réel mais avec une différence fondamentale : il inverse nos règles pour mieux en démontrer l'inanité. L'utopie présente un double visage : elle propose et expérimente un monde meilleur, mais dans le miroir qu'elle tend, le lecteur y voit aussi la critique de son propre monde. Sa fonction est donc avant tout critique.

**Une leçon
à tirer ?**

→ Même si des utopies ont été écrites avant le XVI^e siècle, on peut dire que c'est Thomas More qui fonde le genre en écrivant, en 1516, *L'Utopie*. Du XVI^e au XVIII^e siècle, les écrivains (Rabelais, Montesquieu, Voltaire...) qui pratiquent l'utopie tendent à démontrer qu'il peut exister une organisation sociale autre, bénéfique à l'homme et dont celui-ci ferait bien de s'inspirer s'il veut réformer son propre monde. Le passage par le littéraire permet ainsi une réflexion philosophique et politique.

La contre-utopie

Nous prévenir

→ Au XX^e siècle, avec des auteurs comme Orwell et Huxley, l'utopie se fait contre-utopie dans le sens où, gardant les mêmes caractéristiques narratives, le monde qui est représenté devient un monde totalitaire : un petit groupe d'hommes impose sa loi à la masse, ou bien des principes appliqués rigoureusement jusqu'à l'absurde en arrivent à priver l'individu de toute liberté. Les auteurs passent alors par la fiction pour démontrer au lecteur le danger de tout régime totalitaire qui réduit à néant la liberté individuelle et se veut mise en garde ou dénonciation de régimes existants. La science-fiction s'empare aussi de ce modèle.

► L'apologue est un terme pratique pour désigner différents récits à visée argumentative, mais ce terme, dans son sens premier, ne désignait que la fable, porteuse d'une moralité. Il faut donc savoir nuancer les analyses et ne pas confondre « morale » et « sens » : la fable et l'apologue délivrent, de manière plus ou moins explicite, une moralité ou morale ; le conte philosophique, l'utopie, ne délivrent, pas forcément de morale, mais demandent une lecture au second degré pour bien en comprendre le sens.

■ Quels sont les genres de l'argumentation directe et de l'argumentation indirecte ?

Qui parle ?

⋯⋯ Plus que tout autre, c'est le choix de l'énonciation qui semble un critère décisif pour distinguer les deux types d'argumentation. Dans un cas la parole est prise en charge par l'auteur, c'est l'essai ; dans l'autre cas, la parole est déléguée à un narrateur et à des personnages, c'est le cas du récit et du passage par la fiction, l'apologue.

Un « je » fictif ?

⋯⋯ Mais attention, il semble qu'il faille toujours nuancer : où situer le dialogue ? Il est lui-même argumentation directe puisqu'il s'agit en général d'un débat et d'un échange d'arguments mais il s'inscrit, quand il est dialogue de théâtre et dialogue romanesque, dans le cadre plus large d'une fiction, donc d'une argumentation indirecte. Quant au dialogue philosophique, si l'un des deux personnages au moins renvoie à une personne réelle, en général l'auteur, on pourrait penser qu'il appartient à part entière à l'argumentation directe, mais comme la situation rapportée est tout de même une situation fictive, le classement reste ambigu, et c'est sans doute cette ambiguïté qui fait du dialogue philosophique un genre littéraire à part entière.

► Moralité : nuancez vos analyses !



2 Comment agir sur le destinataire ?

[Argumenter,] c'est chercher, par le discours, à amener un auditeur ou un auditoire donné à une certaine action. Il s'ensuit qu'une argumentation est toujours construite pour quelqu'un, au contraire d'une démonstration qui est pour « n'importe qui »

J.-B. Grize, *De la logique à l'argumentation*, « L'argumentation, explication ou séduction ? », 1981.

▶ Celui qui argumente s'adresse toujours à un ou plusieurs interlocuteurs (même si c'est lui-même) pour remporter son ou leur adhésion. Pour arriver à son but il doit convaincre et/ou persuader. Les deux termes ont l'air proche, mais, vous l'avez vu en seconde, ils correspondent à des stratégies argumentatives différentes.

■ Convaincre

Raisonner

→ Pour convaincre, il faut s'appuyer sur des arguments logiques présentés dans une argumentation sans faille. Elle doit s'étayer sur la justesse des arguments et des exemples, ainsi que sur l'emploi de raisonnements logiques appropriés dont la structure est bien mise en évidence. La visée didactique est importante et donc on emploiera de préférence ce registre de manière à se faire bien comprendre et entendre de son interlocuteur qui ainsi adhérera avec sa raison et son intelligence à la thèse défendue par l'argumentateur.

■ Persuader

Séduire

→ Persuader, c'est jouer sur une autre corde qu'on pourrait appeler la sensibilité, les sentiments. Il s'agit de trouver, chez l'interlocuteur, ce qui pourrait lui plaire, le séduire pour l'amener à penser comme vous. Aime-t-il rire de son adversaire, s'en moquer ? Quel est son système de valeurs ? D'une certaine manière il s'agit de trouver ce qui pourrait lui faire plaisir, ou au contraire ce qui pourrait le choquer, de manière à le faire changer d'avis et à le conduire où vous voulez le mener. Ici on déploie tout l'art de la rhétorique et on joue sur divers registres, du comique au lyrique, suivant la situation que l'argumentateur a identifiée.

■ Convaincre ET persuader

Un problème d'équilibre

→ Ces deux modes de l'argumentation ont l'air de s'opposer totalement, mais attention ! S'il est évident que certains textes

appartiennent davantage à l'un ou l'autre de ces modes, et si on peut y reconnaître une nette dominante, une bonne argumentation jouera à la fois du persuader et du convaincre. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un texte présentera un schéma argumentatif dans les règles de l'art que vous n'y reconnaîtrez pas des figures de style et des registres autres que le registre didactique. Et inversement, un texte très persuasif peut aussi s'appuyer sur une argumentation logique. C'est donc l'équilibre entre ces deux dominantes que vous aurez à apprécier.

■ Délibérer

Décider

...❖ Délibérer, c'est débattre de deux opinions différentes en vue de prendre une décision. Et c'est ce dernier point qui différencie ce mode d'argumentation des deux autres. Pensez aux délibérations de jury : chacun donne son avis et défend sa position jusqu'à ce qu'une décision se prenne, et on doit aboutir à un jugement.

Seul

...❖ La délibération s'opère à plusieurs, mais peut aussi se mener seul – c'est alors ce qu'on appelle le monologue délibératif : le héros tragique placé face à un dilemme se demande que faire et expose, à lui-même et au public, les arguments et les impasses de chaque terme de l'alternative.

... ou à plusieurs

...❖ Le dialogue est le lieu privilégié de la délibération, et le théâtre en donne de nombreux exemples : les situations à trois personnages sont idéales. Dans la pièce de Corneille *Cinna*, l'empereur Auguste, hésitant à remettre son pouvoir aux citoyens romains, appelle ses deux conseillers, Cinna et Maxime, et écoute tour à tour l'argumentation opposée de l'un et de l'autre avant de prendre sa décision.

► Ce type de situation est idéal pour un commentaire comparé !



3 Comment apprécier une argumentation

SGANARELLE. – [...] oh ! dame, interrompez-moi donc, si vous voulez. Je ne saurais disputer, si l'on ne m'interrompt. Vous vous taisez exprès, et me laissez parler par belle malice.

DOM JUAN. – J'attends que ton raisonnement soit fini.

SGANARELLE. – Mon raisonnement est qu'il y a quelque chose d'admirable dans l'homme, quoi que vous puissiez dire, que tous les savants ne sauraient expliquer. Cela n'est-il pas merveilleux que me voilà ici, et que j'aie quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes en un moment, et fait de mon corps tout ce qu'elle veut ? Je veux frapper des mains, hausser le bras, lever les yeux au ciel, baisser la tête, remuer les pieds, aller à droit, aller à gauche, en avant, en arrière, tourner. *Il se laisse tomber en tournant.*

DOM JUAN. – Bon ! voilà ton raisonnement qui a le nez cassé.

Molière, *Dom Juan*, III, 1, 1665.

► Dom Juan sait apprécier à sa juste valeur le raisonnement défectueux de son valet qui, lui, se rend bien compte qu'une argumentation sans destinataire court à l'échec.

→ En tant que lecteur, quelle que soit la situation d'argumentation (directe ou indirecte) c'est toujours vous le réel destinataire de l'argumentation (on peut reparler ici de double énonciation). Comment jugez-vous l'argumentation que vous venez de lire ? Vous a-t-elle convaincu ? Quel est votre avis finalement ? Il vous revient alors de faire un travail d'analyse pour déceler les rouages de l'argumentation et éviter de vous laisser manipuler.

→ Pour cela il faut suivre plusieurs étapes : identifier la stratégie argumentative (voir p. 195) puis, d'une manière générale, l'équilibre entre convaincre et persuader.

■ Y a-t-il de bons et de mauvais raisonnements ?

→ Il n'y pas de bons ou de mauvais raisonnements en soi, c'est leur utilisation qui peut-être dans certains cas contestable.

→ Les Lumières se méfient du raisonnement déductif et privilégient le raisonnement inductif :

Assurons-nous bien du fait avant de nous inquiéter de la cause. Il est vrai que cette méthode est bien lente pour la plupart des gens qui courent naturellement à la cause, et passent par-dessus la vérité du fait ; mais enfin nous éviterons le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point.

Fontenelle, *Première dissertation*, chap. IV, 1687.

La place
du lecteur

Déductif
ou inductif ?

Le cas du syllogisme

⋯ Le syllogisme est parfois vicié et conduit à des aberrations :
LE LOGICIEU *au Vieux Monsieur*. – Voici donc un syllogisme exemplaire. Le chat a quatre pattes. Isidore et Fricot ont chacun quatre pattes. Donc Isidore et Fricot sont chats.

LE VIEUX MONSIEUR, *au Logicien*. – Mon chien aussi a quatre pattes.
LE LOGICIEU, *au Vieux Monsieur* – Alors c'est un chat.

Ionesco, *Rhinocéros*, 1959.

Restituer l'argumentation des esclavagistes

⋯ Le syllogisme peut se retourner contre lui-même, c'est ce que démontre Montesquieu dans sa critique des esclavagistes. Il reproduit leur raisonnement et, en utilisant la logique du syllogisme, non seulement il démontre le ridicule de leur argumentation mais il les critique violemment.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui chez les nations policées, est d'une si grande conséquence. Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, Livre XV, 1748.

Retourner l'argumentation contre l'émetteur

⋯ Montesquieu inverse l'ordre des propositions pour démontrer que c'est la prémisse qui est à critiquer. Pour le comprendre il faut trouver le syllogisme qui sous-tend l'argumentation des esclavagistes :

1. L'or est la valeur essentielle des nations policées ;
2. Or les noirs n'en font pas cas ;
3. Donc ils ne sont pas policés (« ils n'ont pas le sens commun »).

⋯ Apparaît dans un premier temps le ridicule de ce qui est donné comme preuve, et, second effet et non le moindre, le lecteur comprend que c'est la première prémisse qui est à remettre en question : ce sont les nations policées qui se trompent de valeur. De même pour le second paragraphe :

1. Un chrétien doit considérer tout homme comme son semblable ;
2. Or nous ne considérons pas les noirs comme nos semblables ;
3. Donc ils ne sont pas des hommes..

⋯ Ici, ce ne sont pas les prémisses qui sont à remettre en cause mais la conclusion, la véritable conclusion étant que nous n'agissons pas en bons chrétiens.

Choisir le raisonnement par l'absurde

⋯ Le raisonnement par l'absurde est efficace pour ridiculiser l'adversaire, mais il est sans doute un peu trop facile et peu convaincant quant au fond du problème abordé. Ainsi Voltaire se moque-t-il de la théorie du bon sauvage de Rousseau.

Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup-cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que, dans la mer, les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupe de la mer Glaciale sur nos côtes ; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie.

Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, article « Homme », 1770.

Comment se débarrasser de l'adversaire avec élégance et efficacité

→ Le raisonnement concessif est souvent habile car il sert à prévoir la contre-argumentation de l'adversaire et à y répondre avant même qu'elle soit énoncée.

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en âge de se conduire.

Diderot, *Encyclopédie*, article « Autorité politique », 1751.

→ Dans les deux premières phrases, Diderot expose la thèse. Puis il semble admettre un argument qu'on pourrait lui opposer : la puissance paternelle est bien une autorité naturelle ; mais il en montre les limites : ce n'est donc pas un argument qu'on puisse lui opposer.

■ Y a-t-il de bons et de mauvais arguments ?

→ Les arguments d'autorité (voir p. 193) sont justifiés lorsque l'on fait appel à quelqu'un qui fait autorité dans le domaine que l'on est en train de traiter, mais ils n'ont aucune valeur quand on se réfugie derrière des proverbes, des maximes ou des lieux communs donnés comme vrais parce qu'ils sont acceptés sans discussion par la majorité.

→ Les arguments *ad hominem* (voir p. 193) peuvent agrémenter le discours en lui donnant une tonalité polémique, voire comique, mais ne font que conforter un lecteur déjà acquis, et risquent au contraire d'offusquer la partie adverse.

→ Les arguments logiques et les arguments constats doivent être vérifiés : si les données sont fausses, le raisonnement, même s'il semble bien fait, se détruit de lui-même.

Tous les arguments n'ont pas la même valeur

✚ Tout bon argumentateur sait retourner le positif en négatif et vice-versa, ainsi nous le montre le Renard des « Animaux malades de la peste » (La Fontaine). Le Lion, en une sorte de simulacre de confession, s'accuse de ses fautes, mais le Renard l'innocente aussitôt.

L'autoaccusation du Lion	Le retournement du Renard flatteur
<p>« Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons J'ai dévoré force moutons. Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense : Même il m'est arrivé quelquefois de manger Le Berger. »</p>	<p>« Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ; Vos scrupules font voir trop de délicatesse ; Eh bien, manger moutons, canaille, sottise espèce, Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur En les croquant beaucoup d'honneur. Et quant au Berger l'on peut dire Qu'il était digne de tous les maux Étant de ces gens-là qui sur les animaux Se font un chimérique empire. »</p>
Analyse	
<p>Inversion de la thèse : – « Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ; / Vos scrupules font voir trop de délicatesse » Le Lion s'accuse, il est coupable. Mais le Renard prétend qu'en s'accusant ainsi il prouve en réalité ses qualités de roi et ses qualités personnelles (remarquez l'utilisation des hyperboles) : la culpabilité devient alors la preuve de l'innocence.</p> <p>Atténuation de la faute du Lion : – « dévoré » / « mangé » / « croquant » : on passe d'une connotation péjorative qui suppose la glotonnerie, à un terme neutre « manger », puis à terme presque mélioratif « croquant » qui suggère la délicatesse d'un jeu.</p> <p>Inversion des conclusions : – « Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense » / « Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur / En les croquant beaucoup d'honneur. » Reprise de la structure syntaxique (même jeu de question et réponse, la réponse comportant dans les deux cas, un terme négatif « nulle » et « non, non ») et jeu sur les antithèses : « nulle offense » se retourne en « beaucoup d'honneur ».</p> <p>Mise en accusation des victimes du Lion : – « force moutons » / « moutons, canaille, sottise espèce » Le lion insiste sur sa voracité, la quantité de moutons est indéterminée mais l'accent est mis sur la grande quantité ; le renard détaille la qualité des victimes et utilise une gradation de dénominations péjoratives pour les dévaloriser, sous-entendant ainsi que la faute n'est pas grave. – « Même il m'est arrivé quelquefois de manger / Le Berger. » Le Lion finit par la faute la plus grave mise en relief, dans un apparent souci de ne rien cacher, par le rejet. Le Renard reprend l'argument mais le retourne en faisant une véritable mise en accusation du berger : la thèse « il est digne de tous les maux » est accompagnée d'un argument montrant que c'est à tort que les hommes se pensent supérieurs aux animaux : « Étant de ces gens-là qui sur les animaux / Se font un chimérique empire. » La conclusion va de soi : le berger est coupable (comme tous les hommes) de crime contre les animaux, il est donc normal qu'il périsse.</p>	

À vous de jouer

■ Se faire son propre jugement

→ C'est après être passé par les étapes précédentes que vous pourrez en toute connaissance de cause prendre vous-même position dans le débat. C'est typiquement ce que l'on vous demande de faire dans une dissertation dialectique : vous devez passer au crible les arguments qui viennent étayer les différentes thèses en présence, et ensuite prendre position non pas en vous contentant de dire que l'un ou l'autre camp a raison, mais en apportant votre réflexion personnelle au débat, en y ajoutant votre manière de voir les choses.

Plus
en
ligne



Dissertation

Dans l'épître qui précède le récit, il est dit de *Zadig* qu'il s'agit d'« un ouvrage qui dit plus qu'il ne semble dire ». Pensez-vous qu'une argumentation indirecte soit plus efficace qu'une argumentation directe ? Pour mener votre travail, vous vous appuyerez sur les textes du corpus et sur vos lectures personnelles.

Corpus proposé

- Texte A : Diderot, *Entretiens d'un philosophe avec la maréchale de ****, 1775-1777.
- Texte B : Montesquieu, *L'Esprit des lois*, livre XV, chapitre 5 (« De l'esclavage des nègres »).
- Texte C : Voltaire, *Candide*, chapitre 6 (« Comment on fit un bel auto-da-fé pour empêcher les tremblements de terre et comment Candide fut fessé »).
- Texte D : Montesquieu, *L'Esprit des lois* (« Les différents types de gouvernement »).

Questions sur le corpus

1. Reformulez rapidement les thèses défendues dans chacun de ces textes.
2. Définissez le registre des textes B et C.

ANALYSE DU SUJET

Le sujet semble facile parce que la problématique est annoncée (une autre formulation vous aurait obligé à la trouver vous-même). On vous indique bien qu'il s'agit de comparer l'efficacité des deux formes d'argumentation au programme. La citation sert d'exemple, elle rappelle que l'apologue, forme d'argumentation indirecte, est donné ici par Voltaire comme supérieur aux formes de l'argumentation directe. Facile aussi parce qu'il est attendu : il est la reprise même de la problématique qui construit l'objet d'étude, en le compliquant néanmoins un peu. En effet, il ne s'agit pas uniquement de comparer les formes de l'apologue (« indirect ») et de l'essai (« direct »), car on aurait eu dans ce cas-là un énoncé du type : « Pensez-vous que l'apologue soit plus efficace que l'essai ? » De quoi s'agit-il alors ?

Attention, n'oubliez pas que les textes du corpus sont toujours en rapport avec le sujet de dissertation et qu'ainsi ils vous aident à construire votre réflexion. Une des deux questions vous a permis de remarquer que vous avez, dans votre corpus, deux textes, les extraits de *L'Esprit des lois* (texte B) et de *Candide* (texte C), qui relèvent du registre ironique. On vous suggère ainsi de vous rappeler que les termes « direct » et « indirect » peuvent aussi renvoyer

au procédé de l'ironie, par exemple, qui consiste bien à dire autre chose que ce que l'on semble dire. Et puisque l'ironie peut être aussi bien employée dans l'essai que dans l'apologue, la réflexion commence à se complexifier ! D'autre part, le corpus vous propose un dialogue mené par un « philosophe » (texte A). Comment situer, dans votre problématique, un dialogue qui donne à voir (ou à entendre) une argumentation directe, puisqu'en général il s'agit d'un débat, mais aussi indirecte, lorsqu'il s'agit d'un dialogue fictif ?

Méfiez-vous des sujets qui ont l'air facile. La règle pour réussir toute dissertation est de faire une bonne analyse préalable du sujet.

LE PLAN

Vous devez certes comparer les deux types d'argumentation, mais il serait très maladroit de consacrer une partie à l'argumentation directe, une autre à l'indirecte et une troisième à la comparaison entre les deux. Méfiez-vous toujours de ce type de plan, qui conduit forcément à faire des répétitions.

En revanche, rien ne vous empêche de rédiger une dissertation en deux parties : chacune examinant les avantages et inconvénients de chaque mode d'argumentation. Cette solution de sécurité vous permet de traiter le sujet sans risquer les répétitions.

Vous pouvez aussi tenter de pousser la réflexion un peu plus loin et proposer une troisième partie qui montrerait comment le direct et l'indirect peuvent s'associer pour une meilleure argumentation. C'est ce plan que nous vous proposons.

- Dans une première partie, nous examinons, du point de vue de son efficacité, l'argumentation directe et sa forme privilégiée, l'essai.
- Dans une seconde partie, nous examinons, du point de vue de son efficacité, l'argumentation indirecte et sa forme privilégiée, l'apologue.
- La troisième partie montre que l'opposition « direct » et « indirect » est un peu caricaturale et que ces deux modes peuvent parfois s'entrecroiser. Une bonne argumentation, qu'elle soit directe ou indirecte, est celle qui tient compte du destinataire : en ce sens, le dialogue qui met en scène, en quelque sorte, le destinataire de l'argumentation, semble bien être une des formes les plus efficaces.

Relisez les conseils de méthode de la page 89.

1 L'argumentation directe et l'essai

1) On associe en général la logique de l'argumentation (convaincre) au genre de l'essai

Idée directrice

Il s'agit de démontrer l'efficacité de l'essai pour « convaincre ».

Arguments et exemples

- L'essai, ou texte d'idées, permet généralement de développer des démonstrations explicites en vue de soutenir une thèse, une opinion, une prise de position : Montesquieu dans *L'Esprit des lois* (texte D), analyse les différents types de gouvernement, il compare la monarchie à la démocratie et explique pourquoi il lui semble que la monarchie est plus durable que la démocratie ; il utilise pour cela des exemples historiques et définit la difficile notion de « vertu ».
- L'essai permet aussi de prendre position dans un débat : le raisonnement concessif permet d'envisager les contre-arguments et de les écarter, ou encore, en les devançant, de réduire toute éventuelle réfutation, et d'étayer ainsi la thèse soutenue : c'est ce que fait Diderot dès le début de son article « Autorité politique » (voir p. 111).
- Plus encore, l'essai permet de déployer une véritable stratégie argumentative : ainsi Diderot, dans ce même article, utilise très adroitement les thèses de l'adversaire (ici les partisans de la monarchie absolue de droit divin) pour les retourner contre lui ; on peut en donner la reformulation suivante : selon la religion, le seul maître absolu est Dieu et il ne communique ses droits à personne. Comme il est nécessaire « pour le maintien de la société que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination » il permet « qu'ils obéissent à l'un deux », le roi. Mais celui-ci ne doit pas s'arroger les droits du Créateur, et si les hommes se soumettent au roi comme s'il était Dieu, ce serait-là « le véritable crime de l'idolâtrie ». Les véritables croyants ne peuvent donc se soumettre totalement à un homme, même s'il est roi.

→ L'essai permet donc de développer un point de vue, d'étayer sa position et de réfuter les positions adverses.

2) Que peut-on reprocher à l'essai ?

Idée directrice

Mais ce qui fait la force de l'essai peut-il faire aussi sa faiblesse ?

Arguments et exemples

- L'essai est un peu compliqué et demande un destinataire capable de suivre une argumentation et de se repérer dans un schéma argumentatif : ce n'est pas un hasard si le siècle des Lumières, siècle de la diffusion des savoirs, cherche d'autres formes, plus attractives, que l'essai.
- Souvent, les partisans de l'apologue sont les grands détracteurs de l'essai : ils le trouvent trop long et ennuyeux. Dès que c'est possible, Voltaire préfère raconter que démontrer, et cela même dans son *Dictionnaire philosophique*. Ainsi, il passe par un apologue pour définir le Beau et se vante de s'être épargné « la peine de composer un long traité ».

→ Et du côté du *docere* (instruire), et du côté du *placere* (plaire), l'essai manquerait son but. Mais cette approche est sans doute un peu caricaturale

3) L'essai est aussi une forme souple et qui joue sur la séduction du lecteur

Idée directrice

L'essai n'est pas la forme rigide que l'on croit.

Arguments et exemple

- L'essai n'exclut pas une écriture personnelle (au contraire ! voir p. 99) et même poétique : vous pouvez prendre l'exemple des *Rêveries du promeneur solitaire* de Rousseau.

- Pour dénoncer efficacement le fanatisme, Voltaire emprunte bien la forme de l'essai : il peut alors expliquer le rôle préventif de la philosophie ainsi que l'inutilité des lois et de la religion pour empêcher le fanatisme. Il cherche à faire une sorte de typologie des différents types de fanatiques, et a recours aux exemples historiques. Ce qui ne l'empêche pas d'insérer des anecdotes plus personnelles, d'employer des métaphores, des images fortes, un registre polémique.

→ Contrairement à ce que l'on pense parfois, l'essai n'est pas seulement didactique, il sait aussi user de persuasion pour séduire le lecteur. Ce mélange de la logique et de la séduction peut se montrer très efficace. Qu'en est-il de l'apologue ?

2 L'argumentation indirecte et l'apologue

1) L'apologue, un outil parfait de persuasion

Idée directrice

L'apologue semble réunir les deux vertus : « *placere* et *docere* ».

Arguments et exemples

- La fable, qui conjoint récit et moralité, se présente comme le genre parfait pour mettre en pratique le précepte d'Horace. Vous pouvez reprendre la définition que La Fontaine donne de la fable, comme étant composée de deux parties, le corps et l'âme (voir p. 102).

- La visée première de la fable est didactique, et c'est le choix de l'argumentation indirecte qui sert cette visée : « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes », dit La Fontaine dans la fable liminaire du premier recueil, adressée au Dauphin. D'autre part, dans la préface du premier recueil, le fabuliste explique par un exemple l'efficacité de l'argumentation indirecte par rapport à l'argumentation directe : « Dites à un enfant que Crassus, allant contre les Parthes, s'engagea dans leur pays sans considérer comment il en sortirait ; que cela le fit périr, lui et son armée, quelque effort qu'il fit pour se retirer. Dites au même enfant que le Renard et le Bouc descendirent au fond d'un puits pour y éteindre leur soif ; que le Renard en sortit s'étant servi des épaules et des cornes de son camarade comme d'une échelle ; au contraire le Bouc y demeura pour n'avoir point eu tant de prévoyance ; et par conséquent il faut considérer en toutes choses la fin. »

- Tous les registres s'adaptent à la fable, particulièrement le comique, ce qui en rend la lecture plaisante.

→ L'apologue a toutes les qualités requises pour être un outil efficace qui s'opposerait ainsi à l'essai tel qu'on le définit généralement, mais on peut se demander si l'apologue est toujours si facile d'accès.

2) Les apologues, des textes complexes

Idée directrice

Les fables, contrairement à ce que l'on prétend, ne sont pas toujours à la portée de tout le monde.

Arguments et exemples

- Sans doute la fable d'Ésope est-elle explicative et le sens explicité par des formules du type « il faut comprendre », sans doute certaines fables sont-elles simples (« Le Loup et l'Agneau »), mais d'autres sont beaucoup plus compliquées : voir analyse du « Corbeau voulant imiter l'aigle » (p. 177).

- De plus, la moralité, dans les fables de La Fontaine, n'est pas toujours explicitée et, dans ce cas, elle n'est pas toujours facile à trouver : ainsi de la fable que l'on apprend à tous les enfants, « La Cigale et la Fourmi », qui semble faire l'éloge de la fourmi et de sa prévoyance et le blâme de la cigale mais qui a donné lieu à des interprétations très différentes. Ainsi Rousseau s'insurgeant contre la « leçon d'inhumanité » que semble donner la fourmi, craint que le jeune enfant ne préfère s'identifier à la cigale. La fable serait alors détournée de ce que l'on donne en général comme son sens.

→ Il est certain que nombre de fables sont plus compliquées qu'il n'y paraît, est-ce pour autant un véritable défaut ?

3) L'apologue, une forme qui donne à réfléchir

Idée directrice

On peut se demander si le fait que certains apologues, dont les contes philosophiques, se prêtent à des lectures multiples est un argument en leur faveur ou en leur défaveur.

Arguments et exemples

- *Candide* se lit facilement et avec plaisir, un lecteur un tant soit peu averti se rend compte de la visée critique du récit, le lecteur encore plus averti comprendra la portée proprement philosophique (débat avec Leibniz). La morale finale « il faut cultiver son jardin », est une métaphore proposée à la sagacité du lecteur : c'est sciemment que Voltaire sollicite ses facultés d'interprétation.

- Le récit de *Zadig* dit certainement « plus qu'il ne semble dire », mais devant la multiplicité des récits qui le composent, le lecteur aimerait parfois qu'on lui en donne la clé, faute de quoi l'ouvrage perdrait de son efficacité. Ainsi

certaines apologues gagnent parfois à être explicités par un essai : l'utopie des troglodytes dans les *Lettres persanes* de Montesquieu s'éclaire par la lecture parallèle de l'*Esprit des lois* (texte D).

- Mais c'est sans doute là tout leur intérêt et le fait que fables et contes philosophiques se prêtent à différents niveaux d'interprétation constitue peut-être toute leur force. Comme le dit Voltaire, « Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ; ils étendent les pensées dont on leur présente le germe ; ils corrigent ce qui leur semble défectueux et fortifient par leurs réflexions ce qui leur semble faible. »

→ On a montré que les deux types d'argumentation, l'argumentation directe (représentée par l'essai) et l'argumentation indirecte (représentée par l'apologue), ont chacun leur degré d'efficacité, leurs limites, mais aussi leurs qualités qui en font des formes argumentatives efficaces et il est donc difficile de décider en faveur de l'un ou de l'autre. Plutôt que d'opposer ces deux formes d'argumentation et les deux genres qui leur sont associés, il serait préférable de montrer en quoi elles se complètent

3 Convaincre et persuader

1) Le direct dans l'indirect et l'indirect dans le direct

Idée directrice

Il s'agit de montrer l'entrecroisement des deux types d'argumentation.

Arguments et exemples

- L'argumentation directe se mêle à l'argumentation indirecte ; dans le récit peuvent se mêler de longues démonstrations, que ce soit dans l'apologue ou dans d'autres récits : voir les longues dissertations philosophiques des romans du XVIII^e siècle, par exemple dans *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau.
- Inversement, l'argumentation directe sait recourir à l'ironie, procédé indirect par excellence (Montesquieu : texte B).
- De même pour le récit : ainsi Fontenelle glisse dans l'*Histoire des Oracles, Première dissertation* l'apologue de la dent d'or.

→ Les exemples qui vont dans ce sens sont nombreux : argumentation directe et indirecte sont en fait indissociables. L'important est en effet pour l'argumentateur de s'adapter à son destinataire et de trouver le meilleur moyen de le convaincre.

2) Une bonne argumentation est celle qui tient compte du destinataire : le dialogisme et le dialogue

Idée directrice

La question qui se pose est : comment amener le destinataire ultime, le lecteur, à partager la thèse de l'auteur ?

Arguments et exemples

- Si l'argumentation est un débat entre des thèses opposées, le dialogisme semble le procédé adapté : analyse de la *Contribution à l'Histoire des deux Indes de Raynal*, Diderot (voir p. 97-98).

- Plus encore, la forme du dialogue met en scène le destinataire : on peut parler à ce propos de mise en abyme de la situation de communication, et le lecteur s'identifie alors à l'un des interlocuteurs : que ce soit au philosophe des *Entretiens avec la marquise de ****, ou à la marquise.

- Socrate enseigne son disciple grâce au dialogue philosophique et à la maïeutique ; c'est le lecteur, vous et moi, qui cherchons, et peut-être trouvons, à la lecture des dialogues réécrits par Platon : la maïeutique guide le lecteur et l'aide à trouver par lui-même. S'agit-il d'un procédé direct ou d'un procédé indirect ?

→ On voit bien là les limites de ce type de question.

3) Le dialogue, une forme idéale

Idee directrice

Il s'agit de montrer que le dialogue réunit les atouts de l'argumentation directe et de l'argumentation indirecte.

Arguments et exemples

- Le dialogue fictif est un procédé d'argumentation indirecte (voir p. 106) et ne permet pas toujours de décider quel est le parti pris par l'auteur : c'est souvent le cas des dialogues romanesques et théâtraux (voir la pièce de Camus, *Les Justes*).

- Le dialogue permet alors de poser le problème, de présenter les éléments du débat, et laisse au lecteur la possibilité de choisir. Le lecteur est le tiers qui choisit, ce qui ouvre ce genre sur la délibération.

- La forme du dialogue réunit le direct et l'indirect : comme le suggère Voltaire, il laisse au lecteur la possibilité de penser et rejoint ainsi la forme de l'apologue, mais il donne aussi en direct les arguments de l'un et de l'autre camp. Il permet de suivre une démonstration, une explication, une information : il rejoint alors l'essai.

→ Le dialogue, qu'il relève d'une situation d'argumentation fictive ou réelle, est la parfaite synthèse des deux modes d'argumentation : dans le même temps, il guide le lecteur et il lui laisse la liberté (ou l'apparente liberté) de choisir son camp.

Remarque de méthode : la règle veut qu'un paragraphe commence par énoncer clairement l'idée directrice puis en entame la démonstration grâce aux arguments et exemples. Une fois cette méthode acquise, vous pouvez, comme pour toute bonne règle, y déroger : c'est ce qui est fait au paragraphe 3 de la partie 2.

